

## Décision du Maire

N° 2025-274

### DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

**Objet : MISSION DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES (SSIAP) AU MUSEE DU CHATEAU DES DUCS DE WURTEMBERG – AVENANT N° 2 (PROLONGATION)**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2020-26.05-6 du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 4 de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que par décision n° 2025-103 du 12 juin 2025, il a été décidé de signer l'accord-cadre à bons de commande pour des prestations de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP) au Musée du Château des Ducs de Wurtemberg avec la SARL MULTI PROTECTION SECURITE-25200 MONTBELIARD pour un montant maximum de 80 000 € HT, pour une durée allant du 18 juin 2025 au 12 janvier 2026 ;
- Considérant la nécessité, afin d'assurer la continuité du service le temps strictement nécessaire pour finaliser et mettre en œuvre une nouvelle procédure de mise en concurrence relative aux prestations objet du marché, de prolonger la durée d'exécution du marché jusqu'au 15 février 2026 inclus ;
- Considérant qu'il y a lieu en conséquence de passer un avenant à l'accord cadre pour le prolonger jusqu'au 15 février 2026 inclus. L'objet du marché, ses conditions financières et contractuelles demeurent inchangés.

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- De signer l'avenant n° 2, de prolongation, à l'accord cadre pour la mission de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) au Musée du Château des Ducs de Wurtemberg avec la société MPS, aux conditions susvisées.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à Montbéliard, le lundi 22 Décembre 2025

Le Maire



*Marie-Noëlle BIGUINET*

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 22 décembre 2025

Affichée le : 22 décembre 2025